

NATIONS UNIES
Assemblée générale

QUARANTE-QUATRIÈME SESSION

Documents officiels

DEUXIÈME COMMISSION
4^e séance
tenue le
mercredi 4 octobre 1989
à 15 heures
New York

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 4^e SEANCE

Président : M. GHEZAL (Tunisie)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/44/SR.4
25 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

89-56075 2868T (F)

/...

La séance est ouverte à 15 h 15.

DEBAT GENERAL (suite)

1. M. KIURU (Finlande), parlant au nom des cinq pays nordiques, dit qu'il faudrait parvenir le plus rapidement possible à un accord sur les questions concernant la réforme des travaux de l'ONU dans les domaines économique et social que la Deuxième Commission et le Conseil économique et social devront examiner. Dans le cadre du processus de rationalisation envisagé, il conviendra de choisir un ou deux sujets qui seront examinés par la Deuxième Commission à la suite du débat général sur les tendances de l'économie mondiale.
2. Les pays nordiques espèrent que le Secrétaire général jouera un rôle déterminant dans l'amélioration des structures et du fonctionnement de l'Organisation dans les domaines économique et social en formulant des propositions concrètes. La Stratégie internationale du développement pour les années 90 et la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit être convoquée en 1990 pourront aussi conduire à un nouveau consensus sur l'amélioration et la rationalisation du mécanisme intergouvernemental de l'ONU. En particulier, une nouvelle impulsion est nécessaire pour améliorer les mécanismes régissant l'ensemble des organes subsidiaires ainsi que la répartition des tâches entre ces organes. Dans cette perspective, la Deuxième Commission devrait étudier la meilleure manière de répartir son temps de travail en fonction de l'intérêt des différentes questions.
3. La réduction de la pauvreté, la mise en valeur des ressources humaines et l'adoption de mesures propres à favoriser un développement durable seront absolument indispensables à l'établissement d'une nouvelle stratégie de développement pour les années 90. Dans le cas des pays d'Amérique latine et d'Afrique subsaharienne, les années 80 ont été marquées par le problème de la dette extérieure et la mise en place de programmes d'ajustement. La nouvelle stratégie devra tenir compte de la nécessité d'accélérer la croissance afin de pouvoir améliorer le bien-être de la population dans tous les pays.
4. Au cours des années 90, les individus doivent être au coeur même du processus de développement car, à terme, tout investissement dans la mise en valeur des ressources humaines sera dans l'intérêt de la société tout entière. Il convient par exemple d'accorder une plus grande attention aux femmes, qui jouent un rôle fondamental dans le bien-être de la famille, la réduction de la pauvreté, la conservation des ressources naturelles et le ralentissement de la croissance démographique.
5. Il existe une corrélation directe entre la réduction des possibilités d'insertion économique des groupes sociaux les plus défavorisés et la détérioration de l'environnement. Il est évident que si les pauvres se voient refuser l'accès aux moyens de production, ils seront plus enclins à tenter de gagner leur vie en exploitant toutes les ressources naturelles qui seront à leur portée. Les politiques démographiques seront aussi un élément essentiel de la réduction de la pauvreté.

(M. Kiuru, Finlande)

6. L'objectif minimal de toute stratégie de développement doit être de réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté d'ici à l'an 2000. Il faut aussi que les programmes de réduction de la pauvreté eux-mêmes soient conçus en fonction de chaque pays. Pour atteindre ces objectifs, il sera nécessaire d'inverser le transfert net de ressources des pays pauvres vers les pays riches et de coordonner les activités des organisations internationales concernées. Les ministres des cinq pays nordiques ont récemment déclaré que le taux de 0,7 % qui a été fixé pour l'aide officielle au développement devrait être atteint dans les meilleurs délais et intégré dans la stratégie.

7. La réalisation d'un développement durable et écologiquement rationnel doit être l'un des principes directeurs de la nouvelle stratégie. Les pays nordiques ont accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans diverses instances en vue du règlement du problème de la dette extérieure. Ils conviennent que des mesures à court terme d'allègement de la dette extérieure doivent être prises cas par cas et se fonder sur des programmes de réforme économique bien conçus, axés sur la croissance. Ils sont également favorables à une approche collective du problème de la dette, qui prévoirait un soutien continu des pays industrialisés aux pays endettés au moyen de mesures de financement et d'orientations générales.

8. Enfin, les pays nordiques prennent avec beaucoup d'intérêt des propositions qui ont été faites récemment pour dynamiser le nouveau dialogue économique international. Le maintien des tendances qui se sont fait jour dans les rapports entre pays en développement et pays développés ces 20 dernières années est une nécessité urgente. Pour prendre un exemple, l'esprit constructif et pragmatique dans lequel s'est déroulé le neuvième Sommet du Mouvement des pays non alignés doit également présider aux négociations élaborées à la session extraordinaire de l'Assemblée générale et à la nouvelle stratégie internationale de développement ainsi qu'aux débats de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui doit se tenir en septembre 1990, et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, il faut que le nouvel esprit de coopération politique gagne également les sphères économique et sociale. De ce point de vue, la présente session de l'Assemblée générale offre une occasion de rétablir la crédibilité de l'oeuvre de l'Organisation dans le domaine économique.

9. M. KOENTARSO (Indonésie) dit que les vues de sa délégation sont exprimées dans la déclaration du Président du Groupe des 77. L'évolution encourageante de la situation politique ainsi que les progrès de la science et de la technique ces 10 dernières années ont mis en lumière la nécessité de corriger les distorsions et les déséquilibres de l'économie mondiale. Selon l'Etude sur l'économie mondiale, 1989, la croissance économique et les échanges commerciaux mondiaux ont atteint des niveaux supérieurs aux prévisions les plus optimistes, mais leur expression n'a profité presque exclusivement qu'aux pays développés. Dans les pays en développement, où un cinquième de la population mondiale continue de vivre dans la pauvreté absolue, 10 années d'ajustement draconien et souvent dangereux sur le plan politique ont provoqué une lassitude et un malaise généralisés. Le tiers monde est toujours accablé par une série de problèmes, alourdissement de sa dette,

(M. Koentarso, Indonésie)

contraction importante des apports financiers, baisse des cours des produits de base et détérioration des termes de l'échange. Tant que ces déséquilibres extérieurs ne seront pas corrigés, il est peu probable que les pays en développement participent à l'expansion économique mondiale. Il convient de rappeler par ailleurs qu'il est impossible de dissocier la dégradation de l'environnement des problèmes de la pauvreté dans le monde en développement.

10. Afin de faire face aux problèmes décrits dans l'Etude sur l'économie mondiale, il est indispensable que la communauté internationale applique des mesures d'allégement de la dette axées sur le développement économique et assure des flux financiers susceptibles de le favoriser. Le fait que certains pays endettés aient réussi à honorer leurs engagements au titre du service de la dette ne signifie pas nécessairement qu'ils ont résolu leur crise d'endettement. A l'heure actuelle, les investissements dans les pays en voie de développement sont pour la plupart d'origine nationale. Les chefs d'Etat et de gouvernement du Mouvement des pays non alignés ont invité instamment les pays développés à faciliter les investissements directs des sociétés privées relevant de leur juridiction dans les pays en développement. Si la communauté internationale ne prend pas les mesures nécessaires pour que les transferts nets de ressources se fassent en direction des pays en développement, les programmes de développement indispensable dans ces pays devront être encore réduits.

11. Un développement durable doit être l'un des objectifs primordiaux d'un système commercial multilatéral renforcé. Les pays développés doivent respecter leurs engagements en matière de statu quo et de démantèlement, freiner la multiplication des obstacles non tarifaires, s'abstenir d'appliquer de nouvelles restrictions au commerce international et ouvrir les marchés aux produits des pays en développement. Il est également essentiel d'accorder un traitement spécial, différencié et non réciproque, aux pays en développement et d'améliorer les schémas de préférences.

12. Le commerce international des matières premières doit être renforcé car celles-ci constituent toujours la principale source de revenus de nombreux pays en développement. Pour améliorer les termes de l'échange et diversifier les exportations de ces pays, il faut également que la communauté internationale accorde son soutien aux activités en aval susceptibles de favoriser la fabrication de produits à valeur ajoutée.

13. La protection de l'environnement doit faire partie des efforts visant à éliminer la pauvreté et à relancer le développement. Comme il est indiqué dans la Déclaration de Caracas des ministres des affaires étrangères des pays membres du Groupe des 77, le concept de développement durable doit prendre en considération les besoins fondamentaux des populations dans les pays en développement. Les pays développés sont responsables au premier chef des problèmes écologiques et sont les mieux à même de les résoudre. Ils devraient donc faciliter le transfert de techniques écologiquement rationnelles vers les pays en développement sans imposer de nouvelles conditions.

(M. Koentarso, Indonésie)

14. La session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui doit être convoquée en avril 1990, devrait être l'occasion de redonner vigueur à la coopération économique multilatérale. De même, la nouvelle stratégie de développement internationale pour les années 90, si elle est conçue convenablement, pourra faire passer les pays en développement d'une phase d'ajustement négatif et douloureux à une phase de développement positif et sain. La phase finale des Négociations d'Uruguay pourrait contribuer dans une large mesure à libéraliser le commerce multilatéral et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement jouer un rôle important dans le renforcement de la coopération internationale en ce qui concerne les produits de base.

15. M. BADAWI (Egypte) dit que sa délégation approuve la déclaration du Président du Groupe des 77. Même si la détente internationale ouvre la voie à la paix et à la sécurité internationales, les pays en développement n'en demeurent pas moins confrontés à leurs problèmes économiques et le monde continue à être divisé entre Nord et Sud, riches et pauvres. Les transformations qu'on peut observer sur la scène internationale - notamment les progrès technologiques sans précédent et l'apparition de nouvelles puissances économiques dans le monde développés - exigent d'aborder les problèmes économiques des pays en développement d'une manière nouvelle qui prenne en considération l'interdépendance des pays développés et des pays en développement et la nécessité de relancer le dialogue Nord-Sud.

16. Nulle part ailleurs qu'en Afrique le problème de la dette a-t-il été plus aigu, et c'est pourquoi les pays africains se sont félicités des dispositions prises par certains pays créanciers pour annuler, dans certains cas, la dette publique bilatérale. Cependant, la communauté internationale doit mettre en place une stratégie plus globale pour traiter tous les aspects de la dette africaine, aussi bien publique que commerciale. Les pays créanciers ont récemment fait preuve d'une plus grande compréhension à l'égard des difficultés que crée le service de la dette pour les pays à faible revenu et ceux qui sont très lourdement endettés. Cependant, ces initiatives actuellement prises dans le cadre du Plan Brady et du consensus Toronto-Berlin, tout en étant dignes d'éloges, ne visent que deux catégories de pays endettés, à savoir les plus pauvres et les plus lourdement endettés. Il y a cependant une troisième catégorie, celle des pays débiteurs les moins riches parmi ceux qui disposent d'un revenu moyen, qui doit être également intégrée dans une stratégie générale visant à résoudre le problème de la dette.

17. Tels qu'ils sont actuellement conçus et appliqués, les programmes d'ajustement structurels ont eu des répercussions néfastes sur la stabilité politique, les résultats économiques et la situation sociale dans les pays en développement endettés. Le principe d'un "ajustement à visage humain" est désormais universellement accepté mais n'est pas encore appliqué de façon totalement satisfaisante. En outre, ces programmes doivent également prendre en considération les situations différentes dans lesquelles se trouvent les Etats et assurer une croissance et un développement durables dans les pays en développement. Le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel (CARPAS) est un instrument approprié pour débattre des moyens de combler les lacunes des programmes existants.

(M. Badawi, Egypte)

18. L'examen du problème écologique n'a plus lieu exclusivement dans les instances scientifiques ou chargées des questions relatives à l'environnement. L'importance que tous les pays accordent au problème montre que, d'une manière générale, tous ont pris conscience du fait que la survie même de la planète est en jeu. Le problème doit être abordé dans un cadre multilatéral et mondial pour faire en sorte que tous ses aspects soient examinés tout en maintenant les priorités de développement des pays en développement et assurant le respect du principe de la proportionnalité dans le partage des responsabilités. Désormais, la majorité des peuples de la planète doivent non seulement faire face au sous-développement et à une misère atroce, mais aussi adopter des stratégies de développement écologiquement rationnelles. Il incombe aux pays développés de leur fournir l'assistance financière et technologique ainsi que l'expérience nécessaires pour réaliser cet objectif. La fourniture de ressources supplémentaires est la clef des problèmes d'environnement. Il faut espérer que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement aboutira à l'adoption d'un plan d'action et de mesures concertées afin d'arrêter puis d'inverser la tendance à la dégradation de l'environnement, de renforcer la coopération internationale afin de fournir les ressources financières nécessaires, d'encourager un développement économique écologiquement rationnel et d'assurer le transfert de techniques non polluantes vers les pays en développement.

19. Compte tenu de la détente qui s'est installée entre l'Est et l'Ouest, des transformations économiques et sociales considérables dans les pays socialistes, et de leurs efforts pour s'intégrer davantage dans le système économique international, les pays en développement doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour ne plus rester en marge des relations économiques internationales. Guidés par cette considération, les chefs d'Etat du Venezuela, du Sénégal, de l'Inde et de l'Egypte ont proposé récemment une initiative concernant le dialogue Nord-Sud et la tenue de consultations périodiques au niveau le plus élevé entre pays développés et pays en développement. Cette initiative a été favorablement accueillie et soutenue par plusieurs pays développés. Les rencontres au sommet proposées ne sont pas censées être une conférence internationale sur la dette : dans un monde toujours plus interdépendant, la diplomatie au sommet peut et doit faciliter le règlement des problèmes compte tenu de la communauté d'intérêts et du destin commun de l'humanité. L'ordre du jour de ces rencontres pourrait traiter trois ou quatre grands problèmes, tels que l'environnement, la coopération économique, le transfert de technologie et la drogue. Les problèmes sociaux, économiques et politiques sont tous liés entre eux et concernent aussi bien les pays développés que les pays en développement. La détente politique entre l'Est et l'Ouest doit être complétée par une détente économique entre le Nord et le Sud. Un dialogue au sommet serait un excellent moyen d'amorcer une telle détente. La délégation égyptienne espère que la session extraordinaire de l'Assemblée générale donnera aux pays développés et aux pays en développement l'occasion d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations économiques internationales.

20. Mme ARMSTRONG (Canada) se félicite du désir manifesté par les pays en développement de mener un dialogue réaliste et pragmatique avec les pays développés. Il est clair aujourd'hui qu'aucun pays n'échappe à la nécessité d'adapter son économie aux défis qui lui sont lancés. Le changement est un phénomène implacable de la vie moderne. Souvent perçu comme perturbateur, il a pourtant aussi un aspect positif. C'est un processus dynamique par lequel de nouvelles idées et techniques se concrétisent en nouveaux produits et services et en une amélioration de la productivité et de la qualité de la vie. De plus, la production, le commerce et la consommation de biens et de services deviennent de plus en plus intégrés. Les changements qui se produisent dans une région du monde se transmettent rapidement aux autres régions. La prospérité future des pays développés comme des pays en développement dépend de la reconnaissance de ce fait.

21. Après avoir décrit dans leurs grandes lignes certaines des politiques qui ont contribué à promouvoir une économie efficace et dynamique, la représentante du Canada fait observer que les politiques d'ajustement structurel indispensables pour assurer et maintenir la croissance doivent être appliquées d'une façon humaine, sans perdre de vue leurs effets sur les couches sociales les plus vulnérables. Multiplier les petites entreprises pourrait s'avérer une politique très efficace garantissant un emploi convenable à de nombreux pauvres. La délégation canadienne est heureuse à la perspective de participer bientôt à l'élaboration d'un projet de résolution visant à atténuer la pauvreté qui devrait être adopté par consensus.

22. Si l'on veut qu'il soit efficace, l'ajustement structurel doit être appliqué dans le cadre d'un environnement international favorable. Déséquilibres de l'économie mondiale, taux d'intérêt élevés, dette extérieure et courants financiers négatifs sont autant d'écueils qui empêchent les pays en développement de tirer pleinement parti de l'ajustement interne. Les mesures prises aux plans national et international pour favoriser la croissance doivent s'étayer mutuellement.

23. Le Canada est fier des nombreuses contributions qu'il continue de verser en faveur du développement dans de nombreuses régions du monde. A l'heure actuelle, son programme d'aide au développement outre-mer consiste exclusivement en dons. Le Canada envisage aussi d'un oeil favorable la possibilité, évoquée par certains pays en développement, de tenir une réunion au sommet Nord-Sud sur les questions économiques.

24. Le fardeau de la dette est un autre obstacle à une croissance soutenue dans de nombreux pays en développement. Diverses initiatives ont récemment été prises pour s'attaquer à ce problème. Cependant, les politiques adoptées par les pays débiteurs et les pays créanciers ne peuvent être efficaces que si ceux-ci travaillent de concert en partant de leurs points forts respectifs et de leurs intérêts mutuels. La réduction de la dette et du service de la dette ne peut avoir qu'un rôle de catalyseur; l'action internationale ne peut être couronnée de succès qu'avec le soutien de politiques d'ajustement interne appropriées, sans lesquelles aucune croissance soutenue n'est possible.

(Mme Armstrong, Canada)

25. C'est dans le domaine du commerce international que la coopération internationale a le plus d'importance. Il est capital que les Négociations d'Uruguay aboutissent rapidement à des résultats appréciables. Si l'on veut que l'environnement commercial complète les progrès enregistrés sur la voie des réformes structurelles nationales, il faut que d'importants progrès soient accomplis dans l'agriculture et les services et que le GATT, les investissements liés au commerce et la propriété intellectuelle soient renforcés.

26. Le développement ne peut être durable que dans le cadre d'orientations à moyen terme où politique économique et politique environnementale seraient intimement liées. Une croissance durable n'est possible que s'il est pleinement tenu compte des effets des activités économiques sur l'environnement. C'est pourquoi le Canada juge impératif de prendre à la session en cours la décision de convoquer une conférence sur l'environnement et le développement et appuie l'offre faite par le Brésil d'accueillir cette conférence.

27. La délégation canadienne espère que la Commission pourra faire avancer les préparatifs de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale et les travaux entrepris par le Comité spécial plénier chargé d'élaborer la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

28. L'examen triennal des orientations des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies est pour la délégation canadienne une question très urgente. Il faudra résoudre un certain nombre de questions de politique générale et de problèmes techniques complexes. Le Canada se propose de travailler en collaboration étroite avec ses partenaires du Groupe des 77 en vue de parvenir à un consensus sur ces questions difficiles et il cherchera aussi à faciliter l'adoption par consensus d'un projet de résolution traitant de la pandémie de SIDA. Les progrès des préparatifs d'une décennie internationale de la réduction de catastrophes naturelles sont un autre objectif important de la session en cours.

29. M. YOLAH (Nigéria) dit que l'optimisme suscité par l'amélioration du climat politique international est tempéré par l'absence de progrès concomitants dans le domaine économique. De plus, il n'est pas certain que la paix politique qui commence à s'instaurer pourra durer dans la conjoncture économique mondiale actuelle. Certains pays ont enregistré une croissance importante, d'autres une croissance faible, voire la stagnation. La crise de la dette est l'une des causes principales de la détérioration de la situation dans ces derniers pays. Aujourd'hui vieille de huit ans, cette crise ne semble guère devoir s'apaiser. Dans les pays lourdement endettés, les conditions de vie se sont détériorées de façon intolérable. Le fait que la politique internationale concernant le problème de la dette ne soit plus axée sur des prescriptions à court terme visant à contenir le poids de la dette, mais tende plutôt à reconnaître clairement la nécessité de réduire considérablement son volume et le coût du service de la dette est un pas important en avant. Il faudra cependant s'attaquer à certains problèmes inhérents à cette nouvelle approche.

(M. Yoloh, Nigéria)

30. On continue de contester l'intérêt de préserver la liberté du commerce international. Les pratiques commerciales restrictives prolifèrent au point qu'environ un quart des importations non pétrolières des pays industriels se heurtent actuellement à des obstacles non tarifaires. Le doublement entre septembre 1987 et septembre 1988 du nombre des accords de restriction des importations - qui visent les produits pour lesquels les pays en développement jouissent d'un avantage comparatif marqué - tranche sur les mesures de libéralisation des importations que beaucoup de pays en développement sont instamment pressés d'adopter.

31. Pour remettre de l'ordre dans le système du commerce international, il faudrait adopter deux trains de mesures complémentaires. Le premier aurait pour objet de veiller à ce qu'au cours des Négociations commerciales d'Uruguay, on tienne suffisamment compte des besoins spécifiques des pays en développement et que des efforts soient faits pour éliminer les mesures discriminatoires à leur égard. L'élimination progressive de l'Arrangement multifibres serait une mesure importante à cet égard. L'application du deuxième train de mesures garantirait que des instruments soient conçus et des mécanismes établis pour augmenter les recettes d'exportation des pays en développement. L'entrée en vigueur de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base donnerait une certaine impulsion à la réalisation de ces objectifs. Il faudrait cependant qu'elle soit complétée par un renforcement du financement compensatoire des déficits de recettes d'exportation liés aux produits de base et par une aide technique spécialement organisée en vue de l'exécution des programmes de diversification des exportations dans les pays qui ont besoin d'un tel appui.

32. S'agissant de l'environnement, le représentant du Nigéria dit que l'objectif d'un développement inoffensif pour l'environnement et durable ne peut être réalisé que dans le cadre d'un système de relations économiques internationales assurant un appui particulier et suffisant à la croissance et au développement des pays en développement. Le projet de conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement serait une occasion de traiter ces divers problèmes de façon un peu plus approfondie.

33. La session en cours offre aussi à la Commission une importante occasion de se pencher plus particulièrement sur la préparation de la prochaine session extraordinaire de l'Assemblée générale et l'élaboration de la stratégie internationale de développement pour les années 90.

34. M. MOHIUDDIN (Bangladesh) note qu'alors que les pays développés ont connu une forte reprise ininterrompue au cours de la décennie écoulée, la majorité des pays en développement ont stagné ou même régressé. Aujourd'hui, près d'un tiers de la population mondiale totale vit dans la misère absolue et cette proportion ne cesse de croître, exacerbant ainsi une situation déjà explosive. L'humanité continue de souffrir d'une famine et d'une malnutrition effroyables, de taux élevés de mortalité infantile, de maladies et d'un analphabétisme très répandu. La situation économique, sociale et politique est arrivée à un point limite et il existe maintenant une menace réelle de déstabilisation et de désordre.

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

35. On a de plus en plus appelé l'attention sur la nécessité de réduire les déséquilibres importants que l'on constate entre les grands pays développés. La déstabilisation due à ce déséquilibre, jointe à la réduction ou à la stagnation des courants d'aide publique au développement et à des taux d'intérêt élevés ont transformé de nombreux pays en fournisseurs nets de ressources aux pays développés. L'inversion de cette tendance doit être un objectif important pour l'avenir.

36. La crise de la dette doit elle aussi être examinée d'urgence, étant donné qu'aucune amélioration sensible n'a été obtenue en huit ans. Les effets cumulatifs de la crise, source d'inflation, de chômage, d'expansion monétaire rapide et d'instabilité des prix, phénomènes qui se sont renforcés mutuellement à un degré alarmant, ont compromis les résultats économiques de nombreux pays en développement.

37. Dans ce contexte, les nouvelles façons d'aborder le problème de la dette qui sont apparues récemment sont tout à fait bienvenues et l'on peut espérer qu'elles aboutiront à l'adoption de mesures concrètes dans de nombreux domaines. De nouveaux flux de ressources vers les pays en développement contribueront à atténuer le problème, mais une réduction massive de la dette doit aussi faire partie intégrante de l'action menée par la communauté internationale en la matière.

38. La croissance accélérée des pays développés a fait monter les prix de certains produits de base, ce qui a eu des conséquences favorables pour de nombreux pays en développement, mais les termes de l'échange de ces derniers continuent de se détériorer. Si l'on veut venir en aide aux pays en développement qui sont tributaires des produits de base, les problèmes que posent ces produits doivent être traités sérieusement, et la récente entrée en vigueur de l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base est un pas dans la bonne direction.

39. L'instauration d'un environnement commercial plus équitable, plus favorable et la facilitation du transfert de technologie vers les pays en développement sont aussi d'une importance vitale. Les politiques commerciales protectionnistes des pays développés doivent être abolies. Un dénouement rapide et heureux des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay serait tout à fait souhaitable.

40. Le milieu naturel des pays en développement est menacé par le sous-développement. Il faut s'attaquer de front à la pauvreté en lançant des initiatives courageuses bénéficiant d'un appui adéquat. La communauté internationale doit aussi se résoudre à lutter en vue de prévenir les catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations, l'érosion et l'envasement.

41. La mobilisation des ressources humaines a un rôle important à jouer dans le processus de développement. Si l'intégration des femmes dans ce processus et l'application de politiques appropriées ont leur importance, l'élimination de la pauvreté devrait être au coeur de tous les efforts de développement, car cela seul déterminera dans quelle mesure le développement pourra être durable. Il faut

(M. Mohiuddin, Bangladesh)

prêter attention aux besoins particuliers des pays les moins avancés, dont les populations comprennent certaines des concentrations de pauvres les plus élevées du monde.

42. Il est impératif que la communauté internationale considère d'un oeil neuf toutes les questions susmentionnées afin qu'elle puisse mieux se rendre compte de la dimension véritablement mondiale des problèmes auxquels il lui faudra faire face dans les années 90. La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale pourrait s'avérer d'une importance cruciale à cet égard. Si tous se sentent concernés, la présente session permettrait de relancer un dialogue constructif entre les pays développés et les pays en développement sur toutes les questions d'importance vitale qui figurent à leur ordre du jour économique commun. Le représentant du Bangladesh se déclare tout aussi optimiste en ce qui concerne la nouvelle stratégie internationale pour le développement, qui devrait fournir le cadre d'une coopération économique renforcée durant la prochaine décennie. Enfin, la délégation du Bangladesh est impatiente de voir se réunir la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés dont elle espère qu'elle pourra adopter un nouveau plan d'action pour la décennie à venir. Les paramètres de l'action à mener dans le cadre de ce nouveau plan devraient être suffisamment larges et prospectifs pour répondre aux besoins formidables des pays les moins avancés sans négliger pour autant la dimension humaine de la crise économique actuelle.

43. M. VAZQUEZ (Argentine) fait observer que 1989 a été une autre année de croissance pour les pays développés mais il attire également l'attention sur la persistance des déséquilibres dans les économies de ces pays et leurs répercussions sur l'ensemble des pays en développement. Au lieu d'intensifier leurs efforts dans le domaine budgétaire et de renoncer aux pratiques protectionnistes, ils ont accordé une importance exagérée aux politiques monétaires. Les politiques restrictives ainsi appliquées ont produit des taux d'intérêt élevés qui ont eu des conséquences plus néfastes pour les pays débiteurs que pour les pays développés eux-mêmes. Si ces déséquilibres ne sont pas corrigés rapidement, il sera très difficile de maintenir une croissance soutenue et des taux d'inflation faibles à moyen terme. Par conséquent, ces phénomènes aggravent la situation économique déjà précaire des pays en développement.

44. Cette situation est la conséquence des distorsions et des faiblesses structurelles qui sont apparues dans les pays en développement par suite de nombreuses années de protectionnisme, d'interventions excessives de l'Etat et d'une absence de concurrence dans les secteurs tant privé que public. On ne pourra pas remédier à la mauvaise répartition des ressources productives dans ces pays sans investir davantage dans les secteurs compétitifs de leur économie. Il faudra dissiper les incertitudes et la méfiance créées par l'endettement excessif si l'on veut attirer de nouveaux investissements.

45. En ce qui concerne la situation de la dette, il est encore trop tôt pour émettre un jugement définitif sur le plan Brady qui a été lancé dans le courant de

(M. Vasquez, Argentine)

l'année, mais les résultats obtenus jusqu'ici ont montré qu'il pouvait fonctionner si les créanciers étaient sincèrement disposés à réduire le montant de la dette et les taux d'intérêt correspondants.

46. La conclusion de nouveaux accords sur la dette nécessitera la coopération de toutes les parties intéressées. Les institutions multilatérales participent actuellement à ce processus en fournissant des ressources et une assistance technique plus importantes aux pays débiteurs pour l'élaboration et l'application suivie de programmes d'ajustement et de réformes structurelles. Les gouvernements des pays créanciers doivent à présent modifier leurs réglementations internes pour continuer à alléger la dette et contribuer davantage au financement des institutions multilatérales. Si l'on veut que le plan Brady réussisse, il faut augmenter sensiblement les contributions versées au Fonds monétaire international en limitant autant que possible les conditions imposées aux pays qui entreprennent des programmes d'ajustement de grande envergure. Les banques commerciales doivent également offrir une collaboration plus active.

47. De leur côté, les pays débiteurs doivent introduire des programmes d'ajustement budgétaire et des réformes structurelles qui leur permettront d'assurer une croissance économique soutenue dans un environnement stable. Dans le passé, les paiements effectués au titre du service de la dette étaient excessifs par rapport au volume des ressources disponibles, ce qui a provoqué une inflation et, paradoxalement, placé les pays débiteurs dans une situation plus difficile pour s'acquitter de leurs obligations extérieures. Par conséquent, il ne faut pas sous-estimer l'importance que revêt l'adoption de politiques économiques appropriées. Un allègement de la dette faciliterait à son tour la mise en oeuvre de politiques saines dans les pays en développement.

48. Le commerce international est un autre facteur qui influe sur la croissance et le développement. De nombreux pays n'ont pas réussi à corriger les tendances négatives dans le domaine du commerce simplement par le biais de leurs politiques économiques internes. Il faut utiliser le cadre offert par les Négociations commerciales d'Uruguay pour surmonter ces obstacles et jeter les bases d'un nouveau système commercial multilatéral qui permette une concurrence loyale et équitable. Jusqu'ici, rien n'a été fait pour offrir aux exportations des pays en développement un accès plus large aux marchés des pays industrialisés. On a plutôt multiplié les restrictions imposées au commerce, en violation des principes du statu quo et du démantèlement que tous les participants aux Négociations d'Uruguay se sont engagés à respecter. Il faut donc absolument tenir compte du lien qui existe entre la dette extérieure et le commerce international pour renforcer la coordination des politiques commerciales et des autres politiques économiques et les mettre ainsi au service de la croissance et du développement.

49. L'Argentine a pris une série d'initiatives pour revitaliser et remettre en ordre son économie. Le programme économique que le Président de la République a lancé il y a moins de trois mois a donné des résultats encourageants, surtout si l'on considère la situation qui prévaut actuellement dans le pays. Les grandes réformes structurelles proposées par le Gouvernement ont reçu un accueil

(M. Vasquez, Argentine)

enthousiaste au sein de la population. Ce programme vise à établir une économie non inflationniste qui serait capable d'engendrer une croissance soutenue, de créer des emplois et d'élever le niveau de vie des populations. La stratégie correspondante comportait les éléments suivants : rétablissement immédiat du contrôle budgétaire, redéfinition du rôle de l'Etat et adoption de mesures favorisant la compétitivité dans le secteur privé, en conjonction avec une politique monétaire et des conditions de crédit axées sur un renforcement de la stabilité. Trois mois après le lancement du programme, l'inflation a été considérablement réduite, le déficit budgétaire a été ramené à 20 % du PIB et les réserves de devises disponibles ont retrouvé un niveau raisonnable.

50. Cependant, un effort encore plus soutenu sera nécessaire si l'on veut que ces résultats ne soient pas éphémères, comme cela a été le cas dans le passé. Après avoir connu des taux d'inflation à trois chiffres pendant 15 ans, l'Argentine a été confrontée récemment au spectre de l'hyperinflation. Le Gouvernement n'a pas l'intention de relâcher ses efforts; aussi, il sollicite l'aide de la communauté internationale afin que la nouvelle décennie soit pour l'Argentine une décennie de croissance et de stabilité qui reflète pleinement son potentiel humain et économique.

51. M. NANDOE (Suriname) dit que la crise économique des années 80 s'est traduite par des déséquilibres structurels, de faibles niveaux d'investissement, la stagnation et l'inflation. Les disparités économiques entre pays riches et pays pauvres se sont accentuées, situation qui est encore aggravée par le transfert net de ressources des pays en développement vers les pays industrialisés, la Banque mondiale et le FMI.

52. Dans sa déclaration, le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale a relevé le contraste existant entre les progrès récents obtenus dans le domaine politique et les résultats décevants enregistrés pour les problèmes économiques et sociaux.

53. Dans ce contexte, la nouvelle attitude pragmatique qui semble avoir été adoptée à l'égard de la politique économique est encourageante. M. Nandoe se félicite de la création du Comité spécial plénier chargé d'élaborer la stratégie internationale du développement pour la quatrième décennie des Nations Unies pour le développement. Les travaux consacrés à la nouvelle stratégie sont importants car ils permettront de promouvoir la coopération économique internationale au cours des années 90. La volonté sincère d'éliminer un certain nombre d'obstacles au processus de développement parmi les membres de la communauté internationale devrait être l'un des principes fondamentaux devant guider les travaux préparatoires. Il faudrait relancer le dialogue Nord-Sud sur une base élargie en tenant pleinement compte des vues de tous les pays. La délégation surinamaïse est favorable à la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la coopération économique internationale mais elle tient à souligner que les pays devraient réexaminer auparavant leur position sur les problèmes mondiaux et adopter une attitude positive et dynamique pour les affronter. A cet égard, le Groupe des 77 a commencé à revoir et à réévaluer systématiquement ses

(M. Nandoe, Suriname)

positions. Il semble que la manière d'envisager le processus de développement est beaucoup changé : au lieu de se résumer à une poursuite effrénée de la croissance économique, il s'inscrit à présent dans le contexte plus général de l'élimination de la pauvreté et de la satisfaction des besoins fondamentaux pressants de l'être humain.

54. L'un des secteurs directement touchés par la crise économique actuelle est celui de la mise en valeur des ressources humaines, préalable indispensable du développement en général. Il est alarmant de constater que 45 % des enfants de moins de 5 ans dans le monde vivent dans une misère extrême. Un nombre sans cesse croissant de jeunes se retrouveront à la rue, abandonnés, sans instruction et sans emploi et coupés de la société. Il est moralement et socialement inacceptable de dépenser des milliards de dollars pour la fabrication d'armements alors que plus de 800 millions de personnes vivent dans une misère exécrable. Tous les progrès réalisés dans les autres domaines pourraient être réduits à néant si l'on ne s'occupe pas des membres les plus pauvres et les plus vulnérables de la société. Pour combler le fossé entre les nantis et les déshérités, les pays doivent conjuguer et coordonner leurs efforts. Le travail accompli par l'Unesco, l'UNICEF et l'OMS dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines est digne d'éloges; en conséquence, la délégation surinamaïse espère qu'on pourra mobiliser davantage de ressources financières pour soutenir ces organismes.

55. Des progrès spectaculaires dans le domaine de la technologie sont actuellement réalisés dans le monde. Néanmoins, la plupart des pays en développement continuent d'adopter une attitude mitigée à leur égard, en exprimant une préférence pour les techniques dites "appropriées". Or, il est essentiel que ces pays acquièrent les techniques les plus récentes et non celles qui sont dépassées. Il faut encourager les activités scientifiques dans les pays en développement pour qu'ils apprennent à cerner leurs propres problèmes et à les résoudre dans la mesure du possible en utilisant leurs méthodes et leurs institutions propres. Comme le manque de moyens financiers a été l'un des principaux obstacles à la réalisation de ces objectifs, M. Nandoe sollicite un soutien et une assistance accrues pour le Centre et le Fonds pour la science et la technique au service du développement.

La séance est levée à 17 h 5.